

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT SIX

Le 26 février 2026 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 13 février 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCASSE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 39

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme PONCET Sylvie, M. LAPALLUS Marc.

Pouvoirs : Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. LAPALLUS Marc à M. BUTAUD Jean Charles.

Election d'un secrétaire de séance : Mme CARRENO Mercédès (Saint Denis de Cabanne).

N°2026/N°065

OBJET : ASSAINISSEMENT EAU POTABLE - TRAVAUX RUE DES TANNERIES A CHARLIEU

Madame Hélène VAIGNAY, Vice-présidente en charge de l'eau potable et de l'assainissement, rappelle, qu'en 2025, ont été prévus des travaux aux budgets primitifs 2025 de la ville de Charlieu et de Charlieu Belmont Communauté (reportés en 2026) dans le contexte suivant :

Suite au schéma directeur d'assainissement, Charlieu Belmont Communauté mène une politique de réhabilitation, de mise aux normes et de modernisation des réseaux d'assainissement collectif dont celui de la rue des Tanneries à Charlieu. Parallèlement, la commune de Charlieu souhaite procéder à la réfection des réseaux d'eau potable (rappel projet antérieur au transfert de compétence eau potable) et des eaux pluviales de la rue des Tanneries. A la suite de ces travaux de réseaux, les deux collectivités vont procéder conjointement à la remise en état de la voirie. Le montant estimatif des travaux de « remise en état de la chaussée après travaux de réseaux de la rue des Tanneries » s'élève à 60 000 € HT. En 2026, Charlieu Belmont Communauté a pris la compétence eau potable et la commune de Charlieu a obtenu une subvention pour ce projet de travaux. Afin de répartir les coûts de cette opération, il est envisagé le versement d'un fonds de concours par Charlieu Belmont Communauté.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- valide le versement d'un fonds de concours sur la base de 50 % de la charge résiduelle restant à la ville de Charlieu (article L 5214-16 CGCT) pour la remise en état de la voirie de la rue des tanneries soit un montant maximal 30 000 €.
- dit que la dépense sera répartie sur les budgets annexes eau potable et assainissement chacun pour moitié du fonds de concours versé à la ville de Charlieu

La Secrétaire de séance
Représentante de la commune de St Denis de Cabanne
Mme Mercédès CARRENO

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260226-DELIB2026-065-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/03/2026

Publication : 05/03/2026

